

Paris, le 15 décembre 2014

Fabrice DELACRUZ nommé à la tête de la Direction des Assurances Collectives de Legal & General (France)

Fabrice DELACRUZ, précédemment Directeur Commercial Entreprise, a été promu au poste de Directeur des Assurances Collectives de Legal & General (France). Il se voit confier la responsabilité de la Direction Commerciale, de la Direction Technique et Gestion, du Pôle Qualité (Contrôles & Process, Reporting & Statistiques, Prévention et Suivi médical) et de la Communication.

En attendant l'arrivée du nouveau Directeur commercial, Fabrice DELACRUZ conserve ses anciennes fonctions.

Âgé de 47 ans, Fabrice DELACRUZ est diplômé de l'Ecole Nationale d'Assurances. Il commence son parcours professionnel en 1992 au sein du groupe La Baloise en qualité d'inspecteur Vie (Agences et Courtiers). Il occupe ensuite le poste d'Inspecteur Collectives chez SwissLife avant de rejoindre l'inspection commerciale de Legal & General en 1998. En 2009, il prend la direction du département commercial constitué de 15 interlocuteurs dédiés et y développe l'activité auprès du courtage spécialisé.

Spécialiste de la protection sociale des entreprises depuis 1934, la Direction des Assurances collectives accompagne tous types de structures professionnelles dans leurs choix de couverture sociale (santé, prévoyance, retraite complémentaire par capitalisation).

L'organisation interne et à taille humaine de Legal & General leur permet d'être agile et flexible face aux évolutions réglementaires et fiscales que connaît le marché des assurances collectives. Il n'existe aucune offre préconçue ou packagée. Chaque régime de protection est étudié selon le cahier des charges transmis par le courtier et fait l'objet d'une offre tarifaire totalement sur-mesure.

Contact presse :

Marie-Caroline Cardi (Actifin) – 01 56 88 11 13 – mccardi@actifin.fr

Aurélien Charles (Actifin) – 01 56 88 11 21 – acharles@actifin.fr

A propos de Legal & General France

Créé à Londres en 1836 et implanté en France en 1934, Legal & General s'inscrit dans la durée et la solidité. Notre stratégie s'articule autour de 2 activités : épargne/banque privée pour des clients particuliers exigeants et l'assurance collective (contrats santé, prévoyance et retraite sur-mesure à destination des entreprises et commercialisés uniquement via des cabinets de courtage). Legal & General France affiche, à fin 2013, un chiffre d'affaires de plus de 530 millions d'euros et accompagne plus de 5 000 entreprises et 30 000 clients particuliers.

www.lgfrancecollectives.com